

# Conseil d'école n°1 – Mardi 15 novembre 2024

Début de la séance 18h30

## Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Secrétaire de séance : Monsieur CLEMENT

Enseignants de l'école : Mesdames ANDRE, DELIAT, DESBORDES et GASNIER, Monsieur CLEMENT

Membres de la mairie : Monsieur ANTOINE (Maire) et Madame CHARDON (élue en charge des affaires scolaires)

Membres des parents d'élèves élus : Mesdames MICHAU, PELTIER, MATENET DESPRES, JOUZEAU, FERCHICHI et SAUNIER

Délégué départemental de l'Education Nationale : Monsieur HIAULT

Membre du périscolaire : Madame LECLERC (responsable périscolaire)

## Absents excusés

Monsieur CALLEJA (IEN)

Mesdames AGUIDI, BONNET, CORDELET (parents élèves élues)

## Ordre du jour

- Présentation des parents élus et des enseignants,
- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école,
- Rentrée 2024: effectifs, répartitions
- Compte rendu des élections de parents d'élèves et vote par correspondance,
- Aide aux élèves en difficultés,
- SECURITE : incendie, PPMS
- Règlement intérieur
- Actions pédagogiques menées et envisagées,
- Projet du périscolaire
- Actions envisagées par l'AIPE,
- Bilan de la coopérative
- Travaux à prévoir
- Questions diverses

## Présentation des parents élus et des enseignants

Je vous propose de faire rapide un tour de table afin de permettre à tous de visualiser les membres présents au conseil d'école.

## Approbation du procès-verbal du conseil d'école de juin 2024

Lors du conseil d'école du 25 juin dernier, nous avons parlé et approuvé le procès-verbal du conseil d'école de février 2024, fait un retour sur les actions menées au troisième trimestre ainsi que sur de l'organisation de la fin de l'année. Nous avons également parlé de la rentrée 2024 en termes d'effectifs, de répartition et aussi de projets pédagogiques. Nous avons voté la reconduction de la semaine à 4 jours et le vote par correspondance pour les élections de parents d'élèves. Nous avons fait un point sur la sécurité de l'école avec les exercices incendie et les PPMS, parlé des travaux qui étaient envisagés pour l'école, fait un bilan de la coopérative scolaire. Un point sur l'actualité périscolaire avait été fait. L'association de parents d'élèves avait évoqué les projets dans lesquels elle souhaitait éventuellement s'engager et enfin, un temps avait été accordé aux questions diverses.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 25 juin dernier est approuvé à l'unanimité.

## Rentrée 2024: effectifs, répartitions

Nous avons à l'heure actuelle 111 élèves inscrits à l'école (93 familles) contre 108 l'année dernière.

Les effectifs		Les répartitions		
Effectifs 2024-2025	Préparation 2025-2026	Répartition par niveau 2024-2025	Prévisions par niveau 2025-2026	Répartition par classe 2024-2025
0 INSCRIT	0 INSCRIT	CYCLE I	TOTAL	PS/MS - 16/8 - 24
0 ADMISSIBLE	0 ADMISSIBLE	PS	0	GS/CP - 13/9 - 22
111 ADMIS	0 ADMIS	MS		CP/CE1 - 6/16 - 22
0 Admis accepté	0 Admis accepté	GS		CE2/CM1 - 11/7 - 18
0 réparti	0 réparti	CYCLE II		CM1/CM2 - 6/19 - 25
0 non réparti	0 non réparti	CP		<b>TOTAL</b> 111
111 Admis définitifs	0 Passage dans l'école	CE1		Répartition par dispositif 2024-2025
111 répartis	0 réparti	CE2		Actuellement, aucun élève ne bénéficie d'un dispositif.
0 non réparti	0 non réparti	CYCLE III		
0 bloqué	111 RADIÉS	CM1		
0 en attente d'INE	0 passage hors école	CM2		
0 RADIÉ	111 sans passage	<b>TOTAL</b>	111	

## Compte rendu des élections de parents d'élèves

Les élections de parents d'élèves se sont déroulées la semaine du 7 au 11 octobre dernier uniquement par correspondance, le vendredi 11 octobre a eu lieu le dépouillement. Nous avons un taux de participation de 75,76% de votants donc en légère hausse en comparaison avec l'année dernière (74,68% de votants).

Cette année encore il y avait 5 sièges à pourvoir et nous avons pu établir une liste avec 9 noms. Cette année nous aurons donc 5 titulaires et 4 remplaçants.

## Aide aux élèves en difficultés

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu sur le temps méridien et en fonction des services de cantine, les lundis, mardis et jeudis. Pour cette première période, les APC ont été essentiellement dédiés aux évaluations nationales.

Pour le cycle 1 :

**Madame GASNIER** : Travail avec les CP de Karine en lecture

Pour le cycle 2 :

**Madame DELIAT** : Présente des défis mathématiques et des jeux mathématiques.

**Monsieur CLEMENT** : Travail autour de la fluence pour les CE1

Pour le cycle 3 :

**Madame DESBORDES** : prise en charge des élèves en difficultés

**Madame ANDRE** : prise en charge des élèves en difficultés

### **Exercice incendie, PPMS (présentation, bilan et approbation)**

Un exercice incendie a été réalisé le 24 septembre à 10h30. Tous les élèves ont été évacués dans un temps convenable (1 minute 13) et dans le calme. Ce fut un exercice traditionnel. Pas de fumigène ou autre artifice afin de ne pas effrayer les petites sections qui arrivent tout juste à l'école.

Le second exercice incendie aura lieu dans le courant du mois de janvier, il sera déclenché avec un fumigène sera allumé afin de simuler un départ de feu dans l'école. Le but étant de créer la surprise et d'éviter une évacuation « machinale ».

Un exercice attentat intrusion a été réalisé le 15 octobre. L'exercice a été réalisé en interne. Nous avons simulé l'intrusion de malfaiteurs par le grillage côté élémentaire. Monsieur CLEMENT a alors déclenché l'alerte via le système My Keepers. Le but de l'exercice était de se cacher dans la classe/ l'école. Tout s'est bien déroulé dans l'ensemble.

Un exercice RISQUES MAJEURS sera également organisé entre les vacances de Noël et celles de printemps. Cet exercice a pour but de simuler une fuite de gaz ou un problème avec la centrale nucléaire. Suite au déclenchement de l'alarme, les élèves et les enseignants se confinent dans les classes en scotchant les fenêtres et les ventilations, l'eau du robinet n'est plus accessible (seulement de l'eau en bouteille)...

**Je rappelle que ces exercices sont des exercices OBLIGATOIRES qui ont pour but de préparer et de protéger les élèves et les personnels de l'école.**

### **Règlement intérieur**

#### Petit rappel des horaires de l'école

*Ouverture des portes le matin entre 8h35 et 8h45*

*Récréation du matin entre 10h40 et 10h55*

*Pause méridienne entre 11h45 et 13h20*

*Accueil du midi entre 13h20 et 13h30*

*Récréation de l'après-midi entre 15h30 et 15h45*

*Fin des cours à 16h30*

Il est important de rappeler que :

- En cas de retards répétés, les élèves ne seront accueillis qu'à la récréation suivante.
- Les sorties et entrées en dehors des heures d'ouvertures de classes doivent, dans la mesure du possible, se faire sur les horaires de récréations (10h40-10h55 et 15h30-15h45) afin de ne pas perturber la classe. En effet, quand on sonne, je dois quitter ma classe pour ouvrir la porte, il n'y a pas de secrétaire, ce qui est fort dérangeant pour le rythme de travail des élèves.
- Sur le temps méridien, entre 11h45 et 13h20, les élèves sont sous la responsabilité du périscolaire et donc, il faut s'adresser à leur entrée et non pas à celle de l'école.

### **Actions pédagogiques menées et envisagées**

Voici les différentes actions pédagogiques menées dans le cadre de l'école :

- **Evaluations nationales** : la deuxième semaine après la rentrée les élèves de CP, de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé les évaluations nationales en français et en mathématiques. Les parents des élèves de ces classes ont été reçus afin de faire le point suite aux résultats.
- **Projets Ecole et cinéma et ciné maternelle** : toutes les classes de l'école se rendront au cinéma cette année (dans le cadre des projets école et cinéma pour les élémentaires et ciné maternelle pour les maternelles). Les élémentaires visionneront 3 films et les maternelles 3 films également. Les dates seront communiquées au fur et à mesure dans le courant de l'année scolaire. La première séance des maternelles a eu lieu hier. Les premières séances des cycles 2 et 3 auront lieu au retour des vacances. Financé par l'AIPE.
- **Projet médiathèque** : Toutes les classes se rendent de nouveau à la médiathèque cette année, à raison de 3 à 4 fois dans l'année afin d'emprunter des livres. Les élèves des classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 sont allés à la médiathèque la semaine dernière dans le cadre de la quinzaine du surréalisme pour travailler sur ce thème.
- **Ventes de photos**. Un photographe scolaire était présent dans l'école le mardi 8 octobre dernier. Les commandes se font directement en ligne pour une réception avant les vacances de Noël.
- **Piscine** : Les classes se rendront à la piscine à raison de deux séances par semaine à partir de janvier pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 pour 5 semaines. Et dans le courant du mois de juin pour les CE1, CP et GS.
- **Projet arts visuels** : Chaque période les enseignants proposeront, le jeudi avant chaque vacance scolaire (à l'exception des grandes vacances pour lesquelles la date sera fin juin) une matinée arts visuels, sur le principe des matinées sciences de l'année dernière. Le principe est que chaque enseignant propose une activité dans sa classe, les élèves de l'école sont mélangés de la PS au CM2 et répartis en groupe. Le but est que chaque élève réalise toutes les activités sur l'année. Les groupes ne tourneront pas sur la matinée pour des raisons de temps d'activité. Nous demandons la présence de parents pour nous aider à réaliser les ateliers afin que tous aient accès à la manipulation. La prochaine date sera le jeudi 17 octobre 2024. Il est noté que ce n'est pas simple de se rendre disponible le jeudi pour les parents.

Nous profitons de ce moment pour vous présenter la charte de l'accompagnateur. Cette dernière a été remise dans les cahiers des enfants et nous demandons à tous les parents de bien vouloir la signer. Elle présente le rôle du parent accompagnateur et ce à quoi il s'engage lorsqu'il accompagne les classes en sortie.

- **Chorale** : Les élèves du CP au CM2 se rassemblent tous les mardis pour chanter ensemble. Le thème choisi est celui de la mer. Il y aura un spectacle de fin d'année pour présenter les chants aux parents.
- **WATTY** : Reconduction pour cette année du programme WATTY. Financé par le pays Loire Beauce.

Pour rappel, il s'agit d'un programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux élèves de la maternelle au CM2. Le programme vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie. Le programme contribue à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique dans leur établissement et leur foyer. Concrètement, les classes vont participer à trois ateliers dans l'année. Pour les PS MS GS CP une sensibilisation générale, un atelier sur l'eau et un dernier sur les éco gestes. Pour les CP CE1 CE2 CM1 et CM2 une sensibilisation générale, un atelier sur les déchets et un dernier sur l'eau. Nous attendons encore les dates des interventions.

- **CE2/CM1 CM1/CM2** :

- Animation autour de la Loire avec la maison de la Loire du Loir et Cher. L'animation sélectionnée pour les CE2 CM1 est « maison inondée » et « hydroloire » pour les CM1 CM2. Ces animations seront proposées courant janvier.
- **Marché de Noël de l'école** : Cette année nous avons décidé d'organiser un marché de Noël le vendredi 13 décembre durant lequel nous vendrons des objets nominatifs fabriqués par les enfants.

## Projet du périscolaire

### **PROJET 2025**

Nom du thème : DU SON DANS TES Z'OREILLES !

### **PROJETS 2024-2025 :**

De Septembre à juillet 2024 :

Découverte musical, initiation aux instruments par le biais d'un parent et d'une troupe musical.

### **VACANCES OCTOBRE :**

Thème : « Je me cultive autour de la culture et de l'agriculture »

Visite d'une ferme agricole avec vaches laitières

Fabrication de la farine avec la participation d'un agriculteur de la commune.

Autour d'halloween

Autour de la nature et du nettoyage de la partie jardin qui est dans l'école avant l'arrivée du nouveau grillage.

### **MANIFESTATIONS 2024-2025 :**

Marche de Noel AIPE

Téléthon

Carnaval

Pâques le lundi 1<sup>er</sup> avril à la Cerisaie

Kermesse de l'école

Fête de la musique

### **SECURITE**

Des exercices seront programmés dans l'année : pause méridienne, garderie et mercredis, vacances

1<sup>er</sup> test pendant les vacances.

Exercice incendie et intrusion.

### **ETE 2024**

1 nuit au centre, 1 inter centre autour des jeux olympiques avec Villorceau, Beaugency, Meung sur Loire et fabrication de diorama « Mon monde dans la boîte » qui ont été exposés à l'espace AGORA de Beaugency et qui seront redonnés aux enfants.

1 sortie par semaine et pour finir le centre, barbecue partagé.

### **INSCRIPTIONS 2025 :**

Manque toujours des documents, que les dossiers soient donnés en juin ou septembre, pas clair pour tous !

### **CHANGEMENT 2024-2025**

Il est demandé aux familles de signaler la présence ou l'absence de leurs enfants le soir en garderie selon les inscriptions faites en début d'année par le biais de la fiche d'inscription.

### **2 possibilités :**

Soit la famille a choisi les jours d'inscriptions à l'année et doit respecter les jours des inscriptions et signaler les absences.

Soit la famille a choisi occasionnel et dans ce cas la famille doit signaler par mail chaque présence.

### **FORMATION :**

Des stagiaires seront présentes sur l'accueil de loisirs tout le long de l'année car c'est une volonté de l'équipe de montrer le métier de l'animation.

2 stagiaires seront présentes jusqu'à décembre. (3ème)

### Actions envisagées et menées par l'association de parents d'élèves

Voici les différentes actions menées et envisagées par les associations de parents d'élèves (AIPE)

- la brocante
- organisation d'Halloween (réussite, les enfants étaient très heureux de se retrouver en dehors du temps scolaire)
- la vente de sapin
- le marché de Noël

### Bilan de la coopérative scolaire

Au 1<sup>er</sup> septembre, nous avons 6516.10 euros sur la coopérative scolaire. Cette somme servira à financer une partie des sorties scolaires de cette année et d'autres activités éducatives. Nous rentrerons dans le détail lors du second conseil d'école.

### Demandes de travaux

Demandes de travaux :

- Clôture du potager
- Grillage extérieur élémentaire
- Vérification des portes de l'école et des fenêtres qui ne ferment pas ou mal.
- Nettoyage de la cour de récréation maternelle car elle est glissante à cause de la mousse.

Retour de la mairie :

La clôture est programmée pour les vacances scolaires et un nettoyage est envisageable pendant les vacances.

### Questions diverses

- **Peut-il y avoir la mise en place de klassy ou padlet ?** Il y a déjà eu un padlet pour l'école mais la gestion est trop chronophage, je suis toute seule à gérer ça et c'est une charge de travail supplémentaire. Il y a un panneau pocket pour l'école, que je gère avec beaucoup plus de fluidité. Pour la communication entre les enseignants et les parents il y a le traditionnel cahier de liaison.
- **Problème d'un enfant remis à des personnes qui ne sont pas sur la liste des personnes autorisées :** La famille concernée doit prendre attache auprès de l'enseignant de la classe. Cela paraît peu probable mais possible.. une vérification est systématique en maternelle. En revanche, en élémentaire, dès le CP, les élèves sont autorisés à sortir seuls sans vérification de la part de l'enseignant.
- **Problème d'enveloppe pour les élections de parents d'élèves, un papa n'a pas reçu la bonne enveloppe, et pas la bonne tranche d'âge pour les abonnements de sa fille.** : L'erreur est humaine. Je suis toute seule à préparer les élections, s'il y a eu une erreur, il fallait venir me voir directement rapidement et j'aurai pu corriger. Maintenant, un texte régit les élections du Premier degré : arrêté du 13-5-1985 ; circulaire n° 2000-082 du 9-6-2000 selon lequel c'est aux parents élus de préparer le matériel de vote. Je le fais pour arranger tout le monde mais il est aussi possible que je délègue cette tâche. Concernant les abonnements, il aurait simplement fallu le dire et un fascicule de la bonne tranche d'âge aurait été donné.
- **Concernant l'accueil des maternelles :** toujours la question pour les tous petits qu'on laisse à la porte de l'école pour traverser ce long couloir tous seul. Certains parents souhaiteraient également pour la même classe mais aussi celle de Karine pouvoir s'adresser à la maîtresse en cas de besoin.

*Après réflexion nous souhaitons peut-être apporter une solution pour la classe de petite section, pourquoi ne pas les réunir tous ensemble à l'entrée de l'école et les faire s'attendre plutôt que de les laisser solo à 2 an et demi traverser un grand couloir qui peut leur faire peur il faut l'avouer. Peut-être que s'ils sont réunis à l'entrée ça serait plus simple pour eux, même si ce n'est pas la maîtresse mais son ATSEM qui les fait attendre.*

Encore une fois nous entendons la remarque et la solution apportée par les parents élus mais cette solution n'est pas envisageable parce que cela reviendrait à avoir l'ensemble des PS dans le vestiaire. Le fait de les faire arriver de manière échelonné permet un accueil individualisé, favorise l'autonomie et le respect des règles sanitaires (lavage des mains par 4). Il n'y a pratiquement plus de pleurs le matin au moment de la séparation. Les élèves s'attendent pour y aller par petits groupes. Et ce type d'accueil permet aux élèves d'être accueillis tranquillement par la maitresse dans une ambiance apaisée et sereine. Les maitresses sont disponibles le soir pour échanger et sur rendez-vous via le cahier de liaison de votre enfant.

- **Sortie scolaire :** Concernant les classes de maternelles, des sorties autour de l'art sont en prévision (Blois, Beaugency, Montoire, Orléans). Pour les autres classes, rien n'est encore arrêté.
- **Un soutien aux devoirs peut-il être mis en place ?** La question avait déjà été posée lors du conseil d'école du 20 février 2024 « Qu'en est-il de l'aide aux devoirs ? Concernant l'aide aux devoirs nous n'avons pas le personnel qualifié pour encadrer ce type de dispositif. »
- **Question sur les classes de découvertes :** Rien de manière ritualisée. Pour cette année rien n'est envisagée.

La date du prochain conseil d'école est fixée **au mardi 4 février à 18h30.**

La séance est levée à 19h47